

Conteneur multi-organe Vitalpack® EVO™

✘ Produits dangereux ou biologiques



→ Dispositif médical Classe IIa conforme à la directive 93/42/CEE :

- Traçabilité totale de ses composants,
- Système de contrôle du nombre d'utilisation des gels frigorifiques et du conteneur (cf photo ci-contre),
- Conçu et garanti pour 10 utilisations,
- Adapté à une utilisation ponctuelle en glace pilée,
- 4 roulettes pivotantes,
- Sangle de manutention avec épaulette,
- Pochette intérieure pour les documents patient + pochettes extérieures pour document Cristal et document de transport,
- Cuve intérieure lisse, compatible avec les produits Anios, pour faciliter le nettoyage du conteneur,
- Compartiment secondaire dimensions intérieures : 380x165x470mm,
- Dimensions hors tout du conteneur : 580x400x550mm

1	Numéro Cristal	Date	Décontamination		Service
			Site		
					7
					8
					9
					10

→ Accessoires associés :

- Tube Biotainer 0.25L :
Pour le transport du prélèvement de sang du donneur.
- Kit Biotainer 1.8L :
Pour le transport des échantillons de rate et de ganglion.
- Dimensions du compartiment secondaire après insertion des accessoires : 380x165x250mm.

→ Configuration Reins, Cœur et pancréas :

Dispositif médical stérile Classe IIa, le **kit Biotainer 2.8L** a été conçu pour sécuriser le transport de l'organe tout en facilitant sa manipulation. (Ce produit est marqué CE 2797 et fait l'objet d'un brevet d'invention)

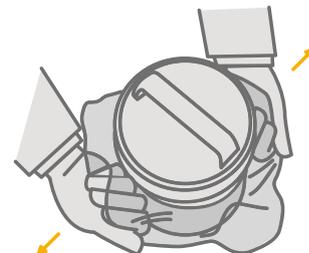
Il se compose de :

- Un emballage primaire rigide, totalement étanche, résistant à la pression différentielle de 95kPa
- Dimensions intérieures utiles : Ø125mm x hauteur 260 mm
- Deux sacs pelables avec fermeture Zip

Sa manipulation est facilitée par une poignée sur le couvercle et un système de préhension sur la base du pot.



Insertion du pot par l'ouverture Zip



Extraction par le système d'ouverture pelable

Fabricant réglementaire Alcis
Code 2093-VP et 2093-BIO2,8

→ Configuration Poumons, Foie, Cœur-poumons :

L'organe doit être conditionné dans trois emballages stériles étanches conformément au guide de conditionnement de l'Agence de Biomédecine : <http://www.agence-biomedecine.fr/>

